

Les projets touristiques engagés

Au titre de sa compétence tourisme, la Communauté de Communes porte des investissements structurants en faveur de l'économie touristique et de l'attractivité du territoire pour ses habitants.

Focus sur deux gros projets inscrits au contrat de station Mont d'Or 2 Lacs qui viennent d'être votés en vue d'une réalisation en 2013, 2014 et 2015 :

Le bâtiment d'accueil sur le site nordique de La Seigne aux Hôpitaux-Vieux.

Suite à l'incendie de la Maison de La Seigne en 1993, une étude a été menée par les Communes des Hôpitaux-Neufs et des Hôpitaux-Vieux (propriétaires du bâtiment sinistré) relative au devenir du site avant que la Communauté de Communes ne reprenne le projet à son compte en 2006. Il est question aujourd'hui d'un équipement ayant vocation à accueillir dans les meilleures conditions les publics touristiques, sportifs et scolaires pratiquant des activités nordiques hivernales et estivales sur ce site. Le bâtiment principal d'une surface utile de 280 m² comprend notamment un espace de vente de redevances, un poste de secours, des sanitaires, un espace d'accueil pour les clubs, une salle de fartage, une salle hors sac et multi-activités. Il est complété par un bâtiment annexe (150m²) composé d'un garage d'attente, d'espaces de rangement et de locaux techniques. Le choix s'est porté sur un bâtiment basse consommation suivant une conception à ossature bois avec toiture végétalisée et chaufferie à granulés de bois. Cet équipement est complété par une installation sommaire de production de neige de culture opérationnelle depuis l'hiver 2012-13 permettant de garantir l'enneigement et optimiser l'investissement ainsi que l'exploitation du site.

Objectifs

- Renforcer l'attractivité touristique de la destination Mont d'Or 2 Lacs en bénéficiant d'une véritable porte d'entrée sur le domaine nordique en y développant des activités sur les 4 saisons.
- Favoriser la promotion des activités nordiques auprès des scolaires et du grand public par des aménagements ludiques et accessibles à tous.
- Accompagner le développement des clubs sportifs locaux en leur mettant à disposition des infrastructures fonctionnelles pour la tenue d'entraînements et de compétitions.

Financement et calendrier

Coût prévisionnel de l'opération :
1 150 000 € HT

Répartition du financement :

- Etat (13%),
- Conseil Régional de Franche-Comté (8%),
- Conseil Général du Doubs (8,5%),
- Indemnité de sinistre Maison de la Seigne (21%),
- Communauté de Communes Mont d'Or 2 Lacs (49,5%)

Calendrier prévisionnel de réalisation

Avril 2013 : démarrage des travaux
Novembre 2013 : livraison de l'équipement
Mise en service : Hiver 2013-14

Le projet de développement des activités nautiques autour des Lacs Saint-Point et Remoray

Labellisé Pôle d'Excellence Rural par l'Etat en 2011, ce projet comprend la réalisation de 3 équipements structurants sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des 2 Lacs qui regroupe la Communauté de Communes Mont d'Or et des deux lacs et la Communauté de Communes du Larmont :

